

## DÉCLARATION

du

Canada

**46<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale  
de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique  
Vienne, 19 septembre 2002**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président,

Veillez accepter les félicitations de la délégation du Canada pour votre élection à la présidence de la 46<sup>e</sup> Conférence générale.

Nous souhaitons également la bienvenue à la République kirghize, à l'État de l'Érythrée et à la République des Seychelles, tout nouveaux membres de l'AIEA.

Monsieur le Président, mon pays est très heureux de constater que Cuba a décidé d'accéder officiellement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou TNP. Cette décision est un bon coup de pouce donné à ce traité, dont elle contribue ainsi à préciser le caractère universel. Elle concourra aussi à renforcer le cadre international de désarmement et de non-prolifération, que nous avons édifié sur un demi-siècle. Le Canada se réjouit d'avance d'accueillir Cuba comme le plus récent État partie au TNP, et il nous tarde de travailler de concert avec lui à la prochaine réunion du présent cycle d'examen.

Monsieur le Président, nous avons assisté, ces douze derniers mois, à un regain d'inquiétude dans le monde au sujet de la sécurité et de la sûreté nucléaires, du développement durable, de l'environnement, du changement climatique et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Toutes ces inquiétudes ont créé une conjoncture

internationale qui rend l'AIEA encore plus pertinente.

En fait, 45 ans après sa création, l'Agence est confrontée à de nouveaux défis et à de nouvelles possibilités qui exigeront adaptation et souplesse, vision et innovation, ainsi qu'un leadership solide. Pour que l'AIEA continue de jouer un rôle clé dans l'avenir, il faut que les membres continuent de viser ensemble le renforcement mutuel et l'intégration véritable des trois piliers de l'organisation. L'Agence doit être plus que la somme de ses parties. Je me concentrerai sur ces aspects dans ma déclaration, afin de montrer que l'AIEA est capable de s'adapter et d'innover face aux défis auxquels elle est confrontée.

### **Sécurité et sûreté nucléaires**

Monsieur le Président, les événements du 11 septembre ont propulsé la sécurité internationale au premier plan des affaires mondiales et, avec elle, l'inquiétude nouvelle que suscitent la sécurité et de la sûreté nucléaires. La presse internationale a attiré l'attention sur le risque de vol de matière nucléaire et d'attaques contre des installations nucléaires, ainsi que sur la menace de bombes de dispersion radiologique et d'autres actes malveillants faisant intervenir le nucléaire. En conséquence, on s'est beaucoup tourné vers l'Agence ces douze derniers mois, et celle-ci s'est efforcée de rassurer tout le monde. En décidant de recentrer ses programmes de manière à répondre au regain d'inquiétude suscité par la sûreté et la sécurité, et en informant le public au sujet de son mandat et de ses activités menées dans l'ouverture et la transparence, l'Agence a nettement contribué à apaiser les craintes causées par ces menaces.

Le Canada se félicite en particulier du programme global mis en place par l'Agence au lendemain du 11 septembre pour combattre la menace du terrorisme nucléaire. Nous nous réjouissons du fait que la communauté internationale ait pu participer à l'élaboration d'un plan d'action de cette nature. Nous pensons que c'est en conjuguant le travail de l'AIEA et les activités nationales de ses États membres que nous pourrions venir à bout de cette menace. Il est donc important de reconnaître que la sécurité nucléaire relève de tous les États et que tous les membres de l'AIEA devraient appuyer cette initiative. Nous pensons aussi que, pour être viable, ce programme devrait être inscrit dans le budget ordinaire de l'Agence. Nous constatons avec satisfaction que l'inquiétude du public au sujet de la sécurité nucléaire s'atténue, mais nous ne voudrions pas voir s'amoin-

soutien apporté aux efforts déployés par l'Agence pour combattre le terrorisme nucléaire.

Je note avec plaisir que les efforts de l'Agence dans ce domaine ont contribué à donner un certain élan à des initiatives complémentaires, notamment le Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Le Canada, qui accueillait et présidait cette année le Sommet du G8, a joué un rôle clé dans l'élaboration de ce nouveau grand programme, et nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec l'AIEA à mesure qu'il prendra de l'ampleur.

Monsieur le Président, la protection matérielle des matières et des installations nucléaires est un autre aspect critique de la sécurité nucléaire qui a davantage retenu l'attention ces douze derniers mois. À cet égard, le Canada participe activement aux efforts déployés sans cesse pour renforcer la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ou CPPMN. Nous sommes cependant déçus de ce qu'aucun progrès n'ait été fait à notre dernière réunion. Nous espérons que notre prochaine série de négociations sera plus fructueuse, et qu'elle débouchera sur une entente sur une modification très précise de la CPPMN.

Monsieur le Président, la sécurité et la sûreté des sources radioactives est une autre question qui intéresse beaucoup le public. Parce qu'il est un des premiers exportateurs mondiaux de radio-isotopes à usage médical et industriel, le Canada est particulièrement concerné par cette question. Nous avons adopté dernièrement des mesures pour mieux repérer et retracer les sources radioactives, et nous avons entamé des consultations avec les États-Unis et le Mexique afin de mieux coordonner les activités dans ce domaine. Nous pensons qu'il est nécessaire de renforcer les cadres de réglementation nationale de manière à ce que les sources radioactives soient toujours gérées dans le plus grand souci de la sûreté et de la sécurité. Nous nous réjouissons du travail accompli par l'Agence en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action révisé pour la sûreté des sources de rayonnement et la sécurité des matières radioactives, et nous nous réjouissons en particulier de la réunion récente qui visait à trouver des moyens de renforcer le code de conduite international pour la sûreté des sources radioactives. Tous les États doivent veiller en priorité à ce que ces sources ne soient pas utilisées à mauvais escient. Nous continuerons donc d'appuyer l'Agence dans le travail qu'elle accomplit à cet égard, et d'encourager les autres États membres à participer activement aux efforts internationaux

consacrés au renforcement de la sûreté et de la sécurité des matières radioactives.

Monsieur le Président, la Deuxième Conférence d'examen des parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire s'est déroulée en avril 2002 sous les auspices de l'Agence. C'est avec plaisir que je fais observer que le Canada y a participé activement. Cependant, même si l'examen triennal par les pairs des rapports nationaux sur la sûreté s'avère être une bonne occasion de se parler des expériences et des pratiques et, pour les parties à la Convention, de s'inspirer les uns des autres, il est évident que nous devons continuer d'éviter toute complaisance en matière de sûreté nucléaire. Le Canada invite instamment tous les États dotés de programmes d'énergie nucléaire à ratifier la Convention, car il faut continuer d'améliorer les normes de sécurité dans le monde. La sûreté nucléaire, tout comme la sécurité nucléaire, nous concerne tous. C'est pourquoi il est essentiel de s'engager fermement et clairement à instaurer les normes de sécurité internationales les plus strictes, afin que, partout dans le monde, le public continue d'avoir confiance dans l'énergie nucléaire. Nous demandons donc à toutes les Parties de veiller à respecter pleinement leurs obligations aux termes de la Convention sur la sûreté nucléaire. Il est important, en particulier, que les organismes nationaux chargés de la réglementation nucléaire aient l'autorité, les compétences, les moyens financiers et les ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Toujours à propos de la sûreté nucléaire, je fais remarquer avec plaisir le travail utile accompli en décembre 2001 à la réunion préparatoire de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs – réunion tenue en prévision de la Première Conférence d'examen, en novembre 2003. La mise en œuvre de la Convention commune marque une nouvelle étape dans l'instauration de normes internationales élevées dans tous les aspects de la sûreté nucléaire. Le Canada appuie sans réserve ce processus et continue de demander aux pays dotés de programmes nucléaires qui ne l'ont pas déjà fait, d'accéder à la Convention commune afin d'en bénéficier, tout en s'assurant que les déchets radioactifs sont gérés de manière sûre et efficace partout dans le monde.

Monsieur le Président, il est certes primordial de continuer d'accorder l'attention voulue à la sécurité et à la sûreté nucléaires, mais nous devons également travailler sans relâche au renforcement du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Un

monde où les États décident de se procurer des armes nucléaires et des matières nucléaires à des fins non pacifiques est foncièrement instable et dangereux. Nous restons préoccupés par le fait que quatre États membres de l'AIEA n'ont toujours pas signé le TNP, pierre angulaire du cadre juridique international mis en place pour prévenir la prolifération de ces armes. Nous demandons instamment en particulier à l'Inde, au Pakistan et à Israël d'adhérer sans attendre et sans condition au TNP en tant qu'États ne possédant pas l'arme nucléaire.

Nous notons que le gouvernement iraquien a finalement dit qu'il coopérera avec les Nations Unies et qu'il permettra aux inspecteurs de poursuivre leur travail sans aucune condition. Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que l'AIEA ne puisse, depuis décembre 1998, accomplir son mandat en Iraq selon les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous nous réjouissons d'avance du retour rapide des inspecteurs et de la coopération pleine et entière des autorités irakiennes, et nous espérons que la vérification montrera que toutes les armes de destruction massive de l'Iraq ont véritablement été détruites. Nous devons continuer de travailler de concert pour faire en sorte que l'Iraq se conforme à ses obligations internationales, de manière à renforcer le cadre international de désarmement et de non-prolifération que nous avons édifié sur un demi-siècle. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus inquiets de voir que l'Agence ne peut toujours pas vérifier l'exactitude et le caractère complet de la première déclaration remise par la République populaire démocratique de Corée en vertu de son accord relatif aux garanties et ce, bien que ce pays soit partie au TNP. Le Canada reste attentif à cette question.

Malgré la résistance que continuent de manifester ces pays, le Canada félicite l'AIEA des efforts constants qu'elle déploie pour trouver des solutions pratiques et constructives à tous ces défis sérieux à la paix et à la sécurité internationales.

Monsieur le Président, nous appuyons sans réserve le système de garanties de l'Agence, pilier fondamental du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous demandons instamment aux États membres qui ne l'ont pas encore fait, de prouver leur engagement sans équivoque envers la non-prolifération en signant et en mettant en œuvre dès que possible un accord global relatif aux garanties et un protocole additionnel. Les événements survenus dans le monde ces douze derniers mois rendent cet

engagement encore plus urgent, et il devrait demeurer une grande priorité pour l'Agence et ses membres.

Le Canada est fermement convaincu que, dans la nouvelle conjoncture internationale, les organisations qui jouent un rôle important sur le plan de la sécurité doivent avoir les moyens de bien s'acquitter de leurs responsabilités en la matière. Avec ces garanties et ses autres activités liées à la sécurité, l'AIEA fait manifestement partie de ces organisations. Nous comprenons, à cet égard, que le directeur général s'inquiète des défis que posent les ressources pour le programme de garanties.

Monsieur le Président, le Canada attache beaucoup d'importance à la formulation des garanties intégrées, et il se félicite de voir que cette question reste une priorité de l'Agence. Nous notons qu'à la fin de 2001, l'Agence a franchi une étape importante en achevant le Cadre théorique pour les garanties intégrées. Nous savons, toutefois, qu'il reste beaucoup à faire pour que les garanties intégrées soit bien appliquées au niveau des États. Le Canada continuera de travailler avec l'Agence à la formulation d'approches nationales par l'entremise de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et, notamment, de son Programme à l'appui des garanties, s'il y a lieu. Nous encourageons également l'AIEA à procéder rapidement à l'application des garanties intégrées dans les États signataires d'un protocole additionnel, lorsqu'elle peut avoir l'assurance que des matières nucléaires issues d'activités déclarées ne sont pas détournées et qu'aucune activité non déclarée faisant intervenir des matières nucléaires n'a lieu. Les garanties intégrées et le travail de l'Agence dans ce domaine sont de parfaites illustrations de l'innovation, qui sera le thème de mes prochaines observations.

### **Innovation dans le secteur nucléaire**

Monsieur le Président, en qualité de président du G8 en 2002, le Canada a été tout particulièrement attentif aux questions relatives à la pauvreté et au développement durable, qui figuraient parmi les principaux sujets discutés par les dirigeants au Sommet de Kananaskis, en juin dernier. Un des accords conclus à Kananaskis demandait aux pays du G8 de travailler de concert au Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, afin de former de réels partenariats pour le développement durable. À Johannesburg, les leaders mondiaux, Canada compris, sont convenus entre autres

d'améliorer sans tarder, dans les pays en développement, l'accès à des nécessités telles que l'eau propre, l'hygiène, l'énergie, les soins de santé et la sécurité alimentaire, tout en assurant le renforcement des capacités, en mettant la technologie moderne au service du développement, et en encourageant les transferts de technologie, le développement des ressources humaines, l'éducation et la formation afin de faire disparaître le sous-développement.

Je suis convaincu, Monsieur le Président, que les sciences et la technologie nucléaires peuvent jouer un rôle important et contribuer à la concrétisation de ces engagements renouvelés envers les pays en développement. En tant qu'États parties au TNP, nous avons l'obligation de faciliter l'échange de connaissances et d'équipement nucléaires à des fins pacifiques, et nous devrions donc continuer de soutenir l'Agence dans le travail novateur qu'elle accomplit en matière de coopération technique. C'est, en fait, en menant à bien des projets bien conçus, comme la campagne de l'Agence contre la mouche tsé-tsé et la maladie du sommeil qui frappe un demi-million de personnes en Afrique, que les sciences et la technologie nucléaires peuvent répondre aux besoins de l'humanité. Le Canada est un grand partisan et un bailleur de fonds important du programme de coopération technique de l'AIEA, qu'il contribue à financer. Nous nous réjouissons à l'idée que se poursuive la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats du programme. Le maintien des partenariats avec les organisations régionales et l'appel croissant aux capacités locales sont d'autres aspects sur lesquels nous encourageons l'Agence à se concentrer.

À cet égard, Monsieur le Président, je suis heureux de vous informer que le Canada a fait une contribution volontaire de 2,34 millions de dollars canadiens au Fonds de coopération technique de 2002, contribution qui a été versée au complet.

Monsieur le Président, toujours à propos de l'innovation, j'ai le plaisir de souligner que cette année marque le cinquantième anniversaire de la société d'État canadienne chargée du nucléaire, Énergie atomique du Canada limitée (EACL). Le moment est venu pour nous de réfléchir à ce que nous avons accompli et de nous fixer de nouveaux défis. Les préoccupations internationales concernant la sécurité de l'approvisionnement énergétique, l'environnement et le changement climatique, le remplacement et le prolongement de la durée de vie de centrales nucléaires en exploitation, l'amélioration sur le plan économique

et le perfectionnement des réacteurs, tout cela montre que l'énergie atomique est appelée à jouer un plus grand rôle dans l'avenir. Nous continuons également de bénéficier de progrès constants et de nouvelles découvertes dans les applications médicales et industrielles de la technologie nucléaire. Dans tous ces domaines, l'Agence joue un rôle extrêmement important, ce que nous reconnaissons tout à fait. Nous nous félicitons notamment du travail important qu'accomplit constamment le groupe de travail technique sur la technologie des réacteurs à eau lourde avancés.

Quant à l'avenir, nous considérons qu'il est absolument essentiel pour l'industrie nucléaire d'innover. Le réacteur CANDU avancé que met au point EAACL en est un exemple marquant. Ce projet vise à répondre à la demande dans un marché où la concurrence est vive, le but étant de parvenir à un coût d'investissement de 1 000 \$ le kW et de respecter un calendrier de construction de quatre ans.

La pensée novatrice et, en fait, la démarche adoptée par rapport à l'innovation qui sous-tendent le projet du réacteur CANDU avancé sont, en grande partie, directement applicables au travail de l'Agence en matière de conception de réacteurs novateurs, à savoir l'INPRO. Nous nous intéressons donc de près à cette initiative depuis le début. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus et des progrès enregistrés, et nous sommes tout à fait conscients des immenses défis et des fortes attentes liées à ce projet. Le Canada continuera d'apporter son concours financier à l'INPRO et de s'intéresser tout particulièrement à la façon dont on procédera pour contrer la prolifération et pour définir des garanties solides et applicables.

Outre l'INPRO et d'autres initiatives en rapport avec la prochaine génération de réacteurs, le projet du Réacteur thermonucléaire expérimental international, ITER, avance bien. Le Canada a offert ce qu'il y a de mieux à ITER, une des plus importantes missions de recherche-développement concertée du monde, et nous nous félicitons des efforts que déploie l'Agence pour appuyer ce projet.

Monsieur le Président, on reconnaît de plus en plus, depuis quelques années, la nécessité de régler les questions touchant à la gestion des connaissances nucléaires. Si l'on veut continuer d'utiliser en toute sécurité l'ensemble de la technologie nucléaire - depuis l'énergie nucléaire jusqu'aux applications médicales de techniques nucléaires -, il

faut un personnel bien formé et capable, qui s'appuie sur une base solide d'expérience et de technologie nucléaires. Il faut traiter convenablement les deux questions clés que sont la planification de la relève et la préservation des connaissances nucléaires. Ma délégation félicite le directeur général et le Secrétariat des efforts qu'ils déploient pour mieux faire comprendre la nécessité de gérer les connaissances nucléaires. Nous avons participé avec plaisir à la réunion de hauts fonctionnaires que l'AIEA a organisée à ce sujet en juin dernier. Tous y ont convenu que l'Agence a un rôle important à jouer en matière de préservation et d'avancement des connaissances nucléaires. Le Canada est d'avis que l'Agence devrait montrer l'exemple en facilitant l'échange d'information et la discussion des expériences, en faisant davantage de travail de sensibilisation et en aidant les États membres dans ce domaine. Dans ce but, le Canada a présenté au Comité plénier une résolution dans laquelle il demande que l'Agence attire davantage l'attention sur la question, reconnaisse qu'il est prioritaire de gérer les connaissances nucléaires, et trouve des programmes et des activités pour aider les États membres. Nous sommes impatients aussi de discuter de cette question au Forum scientifique.

### **Une Agence souple et capable de s'adapter**

Monsieur le Président, j'aimerais, avant de conclure, m'arrêter brièvement à des questions de gestion et d'organisation, qui rejoignent la vision que j'ai présentée aujourd'hui d'une Agence novatrice, capable de s'adapter et mieux intégrée.

Selon moi, pour que l'Agence relève les défis et réponde aux besoins de la conjoncture internationale changeante, il lui faut absolument une certaine souplesse sur le plan de la gestion des programmes et de l'affectation des ressources. Seule la souplesse lui permettra de s'adapter à l'évolution des besoins de ses membres et de continuer à jouer un rôle essentiel sur la scène internationale. C'est également la souplesse qui permettra aux principaux éléments de son programme de vraiment se renforcer mutuellement. À mon avis, le programme de lutte contre le terrorisme nucléaire de l'Agence en est un bon exemple.

Monsieur le Président, je constate avec plaisir que le Secrétariat a chargé un consultant de l'extérieur d'examiner les méthodes de gestion de l'Agence en vue de les améliorer encore, ce qu'il fait actuellement. Le Canada a appuyé cette initiative dès le

départ, et il versera une contribution extrabudgétaire afin de s'assurer que les recommandations que le consultant formulera dans son évaluation diagnostique des besoins de l'Agence seront suivies comme il convient, et qu'elles conduiront à plus d'efficacité. Nous nous félicitons des progrès importants déjà accomplis par le Secrétariat en ce qui concerne la mise en œuvre d'une méthode d'élaboration des programmes et du budget axée sur les résultats, et l'utilisation d'indicateurs de rendement. Il s'agit d'outils de gestion pratiques, mais nous comprenons que leur utilisation et leur application demandent temps et pratique. Nous nous attendons à ce que l'examen de la gestion apporte un éclairage fort utile à cet égard.

Enfin, Monsieur le Président, j'aimerais souligner qu'un leadership ferme et efficace est essentiel à la réussite de toutes les activités de l'Agence, et qu'il doit être maintenu. Comme toujours, le Canada est prêt à faire sa part.

### **Observations finales**

En conclusion, Monsieur le Président, permettez-moi de réaffirmer le ferme engagement du Canada envers l'Agence et sa mission, qui est de renforcer la contribution des sciences et de la technologie nucléaires à la paix, à la santé et à la prospérité dans le monde. La conjoncture internationale actuelle se caractérisant surtout par l'accélération des changements, nous pensons que les défis et les possibilités se multiplieront à l'avenir pour l'AIEA, ce qui l'obligera à s'adapter et à innover davantage encore et à être plus que la somme de ses parties. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler en collaboration avec elle et avec ses membres à la réalisation de cet objectif.

Je vous remercie.